

# Les emballages en verre, 100% recyclables

Le verre est l'un des matériaux les plus utilisés dans notre vie de tous les jours : vitrages, ampoules électriques, écrans, vaisselle, emballages... Chaque année, c'est ainsi plusieurs millions de tonnes de verre qui sont jetées en France. Cependant, le verre d'emballage est un des seuls matériaux qui se recycle à 100% et à l'infini, grâce à quelques gestes simples. Et on peut aussi éviter d'en jeter une partie, notamment les bocaux pour ses courses en vrac !

## Réutiliser ses contenants en verre

Avec la fin des sacs plastiques, la démarche d'achat en vrac se développe de plus en plus et un nombre croissant de commerçants la soutiennent. Retrouvez ici des conseils et astuces pour passer au vrac !



## Le tri des emballages en verre

- Jetez vos pots, bouteilles, flacons et bocaux vides dans un conteneur à verre
- Inutile de les laver, il suffit de bien les vider et d'enlever les bouchons et capsules
- Des conteneurs dédiés sont mis à disposition par le SIVOM dans la rue et dans les 15 déchetteries de la région mulhousienne

Retrouvez le conteneur le plus proche de chez vous



**Quels objets en verre peut-on mettre dans les conteneurs ?**

**Pour bien trier vos déchets, suivez les consignes de tri du Sivom de la région mulhousienne !**

## Le saviez-vous ?

- En 2016, 29,6kg de verre par habitant ont été collectés sur l'agglomération, un ratio en légère hausse par rapport aux chiffres de ces dernières années

- Le verre d'emballage collecté rejoint les usines verrières et y est transformé en calcin (débris de verre et matières premières utilisées pour sa fabrication)
- Il est trié, débarrassé de ses impuretés et broyé avant d'être recyclé dans les fours verriers
- Le nouvel emballage en verre ainsi créé est conditionné et envoyé en magasin
- L'emballage vide est jeté dans un conteneur... et ainsi de suite !



Apprenez-en plus sur le verre et son processus de recyclage dans le magazine Vert & Bleu du Sivom de la région mulhousienne.